

# CONCOURS RÉSERVÉS et EXAMENS PROFESSIONNALISÉS RÉSERVÉS

Formation académique – 19 février 2013  
Université centre Montperrin – Aix-en-Provence



# Plan de la présentation

## **PREMIÈRE PARTIE**

Le déroulement du concours et de l'examen professionnalisé

### ***Questions ?***

## **DEUXIÈME PARTIE**

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

### **Questions diverses**

# Stratégie proposée à 18 jours du dépôt du dossier (délai maximum)

**DEUXIÈME  
PARTIE**

**Le dossier de reconnaissance des  
acquis de l'expérience  
professionnelle (RAEP)**



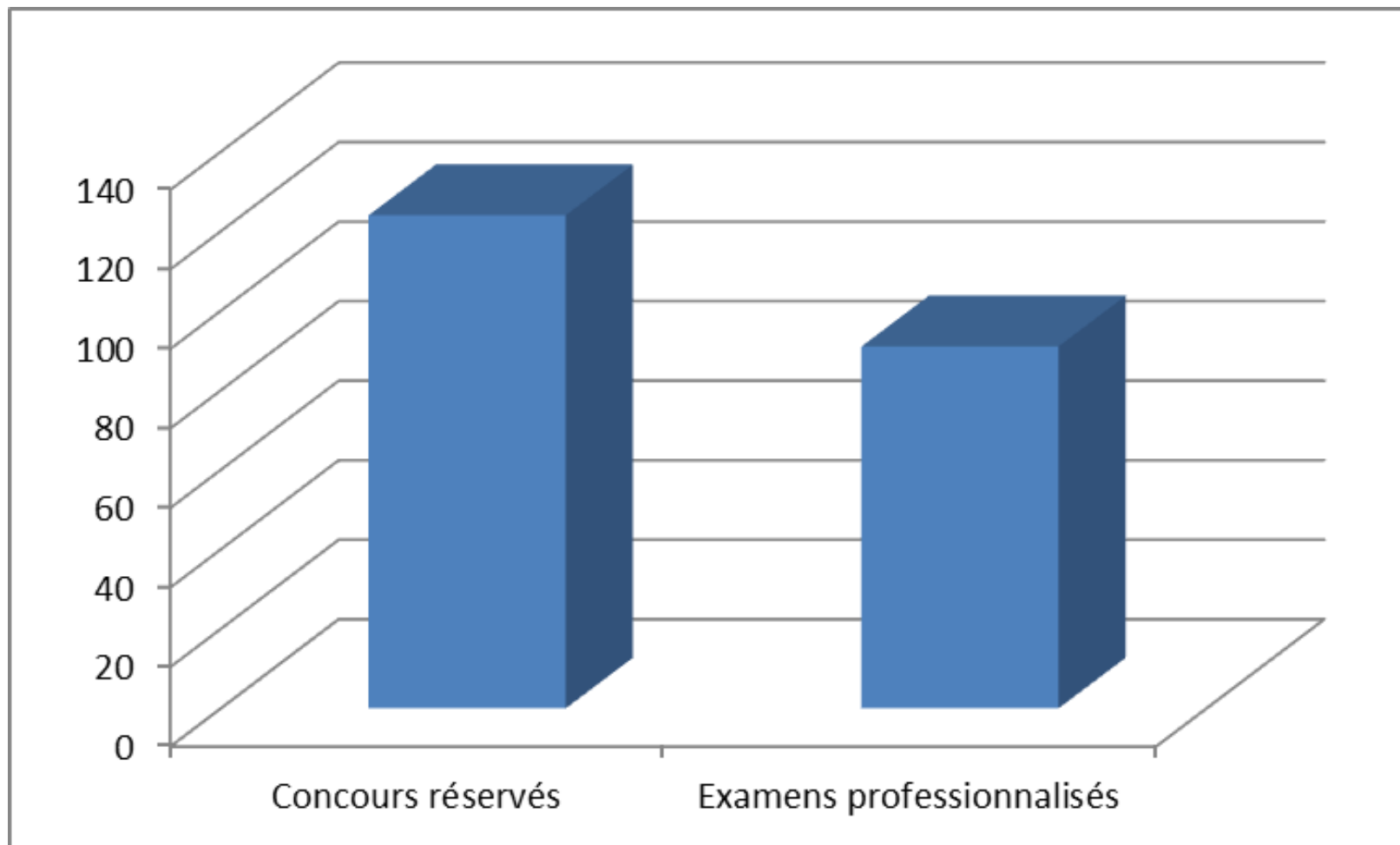
**AIDE  
MÉTHODOLOGIQUE**



académie d'aix-marseille

# Qui êtes-vous ?

## Type de candidature potentielle

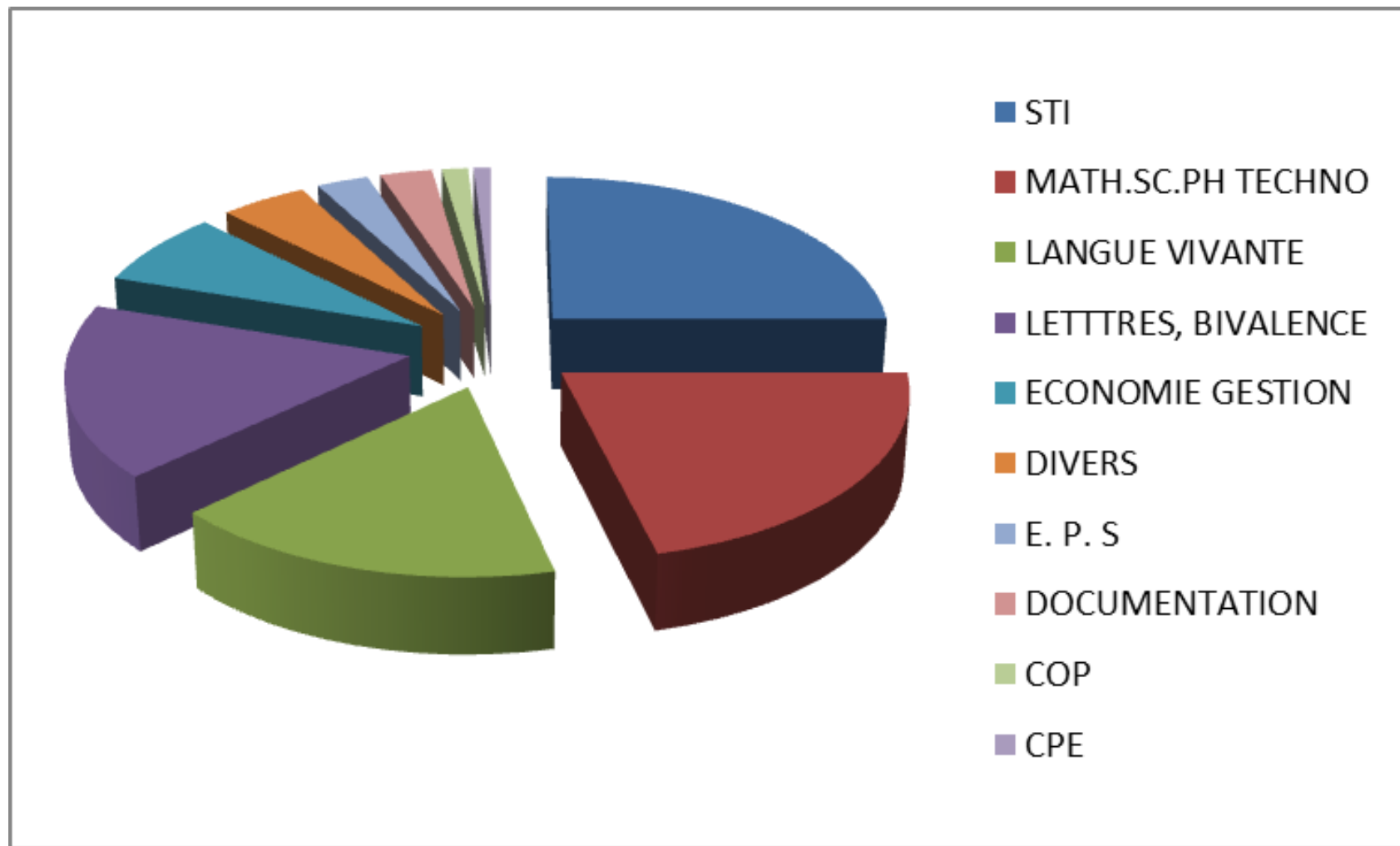




académie d'aix-marseille

# Qui êtes-vous ?

## Disciplines représentées



# Première partie

- 1 – Contexte réglementaire
- 2 – Calendrier
- 3 – Conditions d'inscription
- 4 - Epreuve orale sur dossier de RAEP
  - Structure du dossier
  - Déroulé de l'épreuve
- 5 - Documents ressources

# Contexte réglementaire

La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'emploi titulaire autorise l'ouverture de concours et examens professionnalisés réservés pour des professeurs contractuels remplissant des conditions d'éligibilité précises.

Loi pour la résorption de la précarité dans la fonction publique, dite « loi Sauvadet »

4 sessions : 2013 à 2016

Pour la session 2013 :

- 22 100 postes aux concours externes 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, public et privé, dont 12 100 pour le 2<sup>nd</sup> degré
- 2 973 postes offerts aux concours internes (2<sup>nd</sup> degré)
- **3 143 postes** offerts aux concours réservés et examens professionnels du second degré (1019 au Capes, 55 au Capest, 60 CPE, 40 COP, 221 Capet, 1188 CAPLP pour le public)



académie d'aix-marseille

# Contexte réglementaire

**Concours réservés** pour les professeurs de la voie générale et technologique, CPE et COP :

- admissibilité sur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)
- admission par une épreuve orale prenant appui sur le dossier de RAEP
- nommés professeurs, CPE ou COP stagiaires pendant un an

**Examens professionnalisés réservés** pour les professeurs de la voie professionnelle :

- admission par une épreuve orale prenant appui sur le dossier de RAEP
- nommés professeurs stagiaires en LP pendant un an





académie d'aix-marseille

# Calendrier

## **Inscriptions :**

du 15 janvier 2013 à 12h00 au 21 février 2013 17h00.

Pour les sections d'enseignement général (bivalence), le candidat a le choix entre l'une ou l'autre des deux disciplines pour le dossier de RAEP.

**Envoi des dossiers de RAEP par voie postale en un seul exemplaire et en recommandé simple au plus tard le vendredi 8 mars 2013** (le cachet de la poste faisant foi)

**Publication des convocations pour l'épreuve d'admission par courrier et sur le site Publinet** (à partir du mois de mars 2013)

Publication des résultats sur Publinet.



académie d'aix-marseille

# Conditions d'inscription

- **Inscription à un seul recrutement réservé** au titre d'une même session  
Pour les enseignants du second degré, inscription à une seule section – option  
  
-> candidater au concours dont les missions se rapprochent le plus de celles que vous avez exercées en tant que contractuel
- **Possibilité de s'inscrire à un recrutement réservé ET à un concours interne ou externe**

# Conditions d'inscription

## **Conditions générales et conditions spécifiques**

Consulter les textes réglementaires

Questionner vos bureaux de gestion (Division des personnels enseignants)



académie d'aix-marseille

# Epreuve orale sur RAEP : le dossier

L'épreuve orale s'appuie sur un dossier comprenant deux parties et réalisé au traitement de texte :

- aéré, sans fautes d'orthographe
- respectant les règles typographiques et de nombre de pages
- utilisant sans exagération les possibilités de mise en valeur (gras, italique, souligné, encadré, retrait, centrage, couleur)

## **PREMIÈRE PARTIE : le parcours professionnel**

**2 pages  
maximum**

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans les domaines en lien avec le concours ou l'examen auquel il se présente.



académie d'aix-marseille

# Epreuve orale sur RAEP : le dossier

## DEUXIÈME PARTIE : le développement d'une activité

**6 pages  
maximum**

### **Enseignant :**

Le candidat développe sa réalisation pédagogique qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité. Cette analyse devra mettre en évidence les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, les apprentissages, les objectifs, les progressions ...

### **CPE :**

Le candidat développe l'expérience qui lui paraît la plus significative dans sa contribution au fonctionnement de l'établissement scolaire, à sa collaboration avec les personnels enseignants et les autres personnels et à l'action éducative

### **COP :**

Le candidat développe l'expérience qui lui paraît la plus significative dans sa contribution au fonctionnement du service, dans son activité d'information et de conseil.



académie d'aix-marseille

# Epreuve orale sur RAEP : le déroulé

**Temps de préparation : 30 minutes**

**Durée de l'épreuve : 60 minutes maximum**

Deux parties de 30 minutes maximum avec, au début de chaque partie, une présentation par le candidat

Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve.

## **PREMIÈRE PARTIE D'ÉPREUVE**

**Présentation par le candidat de son dossier de RAEP**

**10 minutes maximum**

**Echange avec le jury pour approfondir les éléments contenus dans le dossier (expliciter certaines parties ou les mettre en perspective)**

**20 minutes maximum**



académie d'aix-marseille

# Epreuve orale sur RAEP : le déroulé

## DEUXIÈME PARTIE D'ÉPREUVE

**Exposé du candidat :** À partir de l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de RAEP, le jury détermine un sujet pour lequel il demande au candidat de répondre à une question destinée à vérifier ses connaissances et aptitudes professionnelles. Cette question est remise au début de l'épreuve au candidat qui en prépare les éléments de réponse durant le temps de préparation.

**10 minutes maximum**

**Entretien avec le jury** pour approfondir les différents points développés par le candidat. Cet entretien s'élargit à un questionnement touchant plus particulièrement la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier. Le jury apprécie la qualité de réflexion du candidat et son aptitude à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences.

**20 minutes maximum**



académie d'aix-marseille

# Epreuve orale sur RAEP : le déroulé

## Cas particuliers pour l'entretien de la seconde partie :

<b>Tous enseignants</b>	Le jury apprécie l'aptitude du candidat à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences (pédagogiques, disciplinaires, évaluatives, etc.) pour la réussite de tous les élèves
<b>Enseignants d'histoire – géographie</b>	Le jury se réserve le droit de déterminer un sujet en relation avec la discipline non choisie par le candidat pour son dossier de RAEP
<b>Enseignants de langue étrangère</b>	L'exposé a lieu en français. L'entretien a lieu dans la langue que le candidat se destine à enseigner.





académie d'aix-marseille

# Epreuve orale sur RAEP : le déroulé

## **Cas particuliers pour l'entretien de la seconde partie :**

**Professeurs de  
lycée  
professionnel**

Pour les sections bivalentes, l'entretien peut s'étendre à la discipline non contenue le cas échéant par le sujet et/ou aux relations qui s'établissent entre ces disciplines.

Cas particuliers des candidats se présentant dans une section ou une option différente dans laquelle il a exercé : le candidat peut faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi son parcours lui a permis de construire son identité professionnelle

**PLP avec une  
langue  
étrangère**

Lorsqu'une des valences de la section est une langue étrangère, le jury peut conduire tout ou partie de l'entretien dans la langue que le candidat se destine à enseigner.



académie d'aix-marseille

# Epreuve orale sur RAEP : le déroulé

## Cas particuliers pour l'entretien de la seconde partie :

<b>CPE</b>	Le jury apprécie l'aptitude du candidat à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences et aptitudes pour l'organisation et l'animation de la vie scolaire et la réussite de tous les élèves
<b>COP</b>	Le jury demande au candidat de répondre à une question destinée à vérifier ses connaissances et aptitudes professionnelles en matière d'information et d'orientation.



académie d'aix-marseille

## Documents ressources

Depuis la rubrique « Concours et carrières » du site de l'académie d'Aix Marseille :

- [Guide des concours](#) (site du Ministère de l'éducation nationale)
- [Rapports de jury](#) des concours internes et [notes complémentaires](#)
- Accès au [BO n°29 du 22 juillet 2010](#) définissant les compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier
- Accès au [Répertoire interministériel des métiers de l'Etat](#) (RIME)

Autres documents ressources :

- Diaporama (format powerpoint)
- Guide méthodologique (format pdf)

# Deuxième partie

## **Stratégie dans la constitution du dossier de RAEP**

- Quel est cet objet ?
- Comment aborder cet objet ?
- Prolongements



académie d'aix-marseille

# Le dossier de RAEP : quel est cet objet ?

## **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle**

Un dossier qui sert :

- à sélectionner les candidatures
- et/ou de support d'échanges avec le jury

Un dossier qui permet de :

- développer une réflexion sur son propre parcours et sur ses compétences (approche analytique et non descriptive)
- d'argumenter les éléments fondant sa candidature
- faire valoir ses compétences à travers ses réalisations

## Le dossier de RAEP : son contenu

- **L'identité civile (page de garde)**
- **Le parcours professionnel** en lien avec les compétences métier développées (2 pages maximum)
- **Une réalisation pédagogique** (6 pages maximum)
- **Des annexes facultatives** : un ou deux exemples en lien avec la réalisation pédagogique présentée (10 pages maximum)

## Le dossier de RAEP : son contenu

**Deux parties indépendantes et complémentaires**, qui doivent permettre au jury d'apprécier :

- **Pour la première partie** : les compétences pédagogiques et éducatives du candidat
- **Pour la deuxième partie** : sa maîtrise de la didactique de la discipline et sa connaissance du domaine professionnel de référence.

## Le dossier de RAEP : son contenu

**L'authenticité des éléments** dont il est fait état dans la seconde partie du dossier **doit être attestée par le supérieur hiérarchique** auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

*Réf. imprimé à télécharger servant de page de garde*





académie d'aix-marseille

## Le dossier de RAEP : sa présentation

Chacune des parties devra être dactylographiée :

- police Arial 11,
- interligne simple,
- sur papier de format 21 x 29,7 cm (A4)

Dimension des marges :

- droite et gauche : 2,5 cm
- à partir du bord (en-tête et pied-de-page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe

**ATTENTION : il n'existe pas de dossier de RAEP type !**

Un bon dossier est celui qui est **adapté** à votre parcours professionnel en lien avec le métier auquel vous prétendez.

Réaliser son dossier de RAEP est une démarche **très personnelle**.

Il nécessite un **travail important** et notamment une réflexion personnelle sur l'ensemble de votre carrière.

- **Réflexion sur sa motivation**  
Maturation du projet
- **Identification des compétences développées**  
Correspondance activités / compétences
- **Analyse, tri et priorisation des compétences**  
Des choix nécessairement personnels ... pas de modèle
- **Mise en perspective du dossier**  
Prise en compte des problématiques éducatives d'actualité

# Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

## Quelles sont les questions vives dans le contexte de refondation de l'école de la République ?

Prise en charge des élèves (tous les élèves ...)

Différenciation pédagogique

Traitement du décrochage scolaire

Sécurisation des parcours

Insertion professionnelle

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Expérimentation et innovation

Numérique

Personnalisation des parcours de formation

Evaluation

Rythmes scolaires

Etc.

**STRATÉGIE ...**

## Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

### Possibilité de s'appuyer sur le référentiel du métier d'enseignant

les 10 compétences clés, les connaissances, les savoir-faire et les attitudes associés

- C1 Agir en fonctionnaire de l'Etat de manière éthique et responsable
- C2 Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C3 Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C4 Concevoir et mettre en œuvre son enseignement, son action éducative
- C5 Organiser le travail d'une classe, d'un groupe d'élèves
- C6 Prendre en compte la diversité des élèves
- C7 Evaluer les élèves
- C8 Maîtriser les technologies usuelles de l'information et de la communication
- C9 Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires
- C10 Se former et innover

## Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

Possibilité également de s'appuyer sur le répertoire interministériel des métiers de l'Etat (RIME)

Il importe en effet que le jury puisse à la fois évaluer vos compétences dans l'exercice du métier d'enseignant, mais également mesurer votre **capacité d'adaptation à l'évolution de ce métier.**

**STRATÉGIE ...**

## Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

### **ACTIVITÉS PRINCIPALES (extraits du RIME)**

- Conception et mise en œuvre des séquences d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux
- Apport dans l'acquisition des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoirs
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des jeunes
- Suivi individuel des jeunes et implication dans leur projet d'apprentissage
- Participation au processus d'orientation des jeunes
- Participation à la vie de l'établissement

## Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

**SAVOIR –  
FAIRE  
(extraits du  
RIME)**

- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement adapté à la diversité des publics
- Travailler en équipe
- Évaluer les acquis
- Utiliser les outils numériques dans les pratiques pédagogiques
- Assurer une veille dans les disciplines enseignées
- Assurer la conduite d'une classe et susciter l'intérêt et la participation



## Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

### **CONNAISSANCES (extraits du RIME)**

- Disciplines enseignées
- Notions de didactique dans une ou plusieurs disciplines
- Organisation du système éducatif et de ses enjeux
- Organisation et fonctionnement de l'établissement et des règles de droit qui s'y appliquent
- Processus et mécanismes d'apprentissage
- Modes d'évaluation des jeunes et utilisation
- Gestion des groupes et des conflits
- Psychologie et sociologie de l'adolescent

## Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

**TENDANCES  
D'ÉVOLUTION  
FACTEURS CLÉS  
À MOYEN TERME  
(extraits du RIME)**

- **Hétérogénéité des publics et différenciation des démarches pédagogiques et des situations d'apprentissage**
- **Réforme du lycée, mise en place du socle commun**
- **Mise en place de parcours de formation plus individualisés**

**STRATÉGIE ...**

## Le dossier de RAEP : des éléments de contexte à prendre en compte

### **IMPACT SUR L'EMPLOI- RÉFÉRENCE (extraits du RIME)**

- Développement d'un travail collectif entre enseignants
- Interdisciplinarité et approches transversales
- Besoins de formation pour l'actualisation des connaissances, tant didactiques que disciplinaires, et l'innovation dans les pratiques professionnelles

**STRATÉGIE ...**

## Le dossier de RAEP : quelques questions à se poser pour préparer le dossier

- Quelles sont mes motivations pour passer ce concours ?  
*Elles doivent être personnelles et clairement exprimées*
- Quels sont les acquis de mon expérience qui constituent mes atouts les plus forts ?

*Quelles sont les expériences, les activités, les responsabilités qui constituent les points forts de mon parcours ? En formation initiale et selon le cas en formation continue*

*Quelles sont les plus significatives à valoriser ?  
Quelles formations (initiale et professionnelle) avez-vous suivies ? Que vous ont-elles apporté, quelles compétences vous ont-elles permis de développer ?*

## Le dossier de RAEP : comment faire cet inventaire ?

Par exemple, établir une fiche pour chaque poste occupé en précisant :

- les missions exercées,
- les publics, les interlocuteurs,
- les activités et les tâches mises en œuvre, les responsabilités et les compétences mobilisées et/ou acquises.

*Privilégier les expériences les plus significatives en relation avec le métier choisi.*

## Le dossier de RAEP : de manière plus concrète ...

- Le concours que je prépare ...
- Les compétences de ce métier que je possède déjà, partiellement ou totalement ...
- Pour chaque compétence (et notamment celles qui sont les plus représentatives de mon parcours), un exemple concret de mon expérience ...

# Le dossier de RAEP : quelques conseils pour la deuxième partie

Il est attendu dans cette partie que :

- vous meniez une **analyse précise** permettant de mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation
- vous procédiez à une **argumentation** sur les choix didactiques et pédagogiques relatifs à la conception et la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe, aux compétences visées, aux modes d'évaluation ...

Peuvent être abordées les problématiques rencontrées, celles liées aux conditions de suivi individuel des élèves, à l'utilisation du numérique, ... ainsi que votre contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.



académie d'aix-marseille

## Le dossier de RAEP : les questions à se poser

- La finalité de la réalisation pédagogique : *identifier son but, son objet ou son objectif*
- Le fait générateur de la réalisation pédagogique : *cette réalisation répond-elle à une demande de votre chef d'établissement, de l'inspecteur, ... ou simplement au programme de formation ? Est-elle le fruit d'une initiative personnelle ?*
- Les procédures et démarches préalables à la production de votre réalisation pédagogique ? *Quels types de recherches avez-vous effectués ? Avez-vous été amené à réaliser un travail préalable particulier (partenariat, visites, ...) ?*
- Les éventuelles contraintes liées à la mise en œuvre de cette réalisation : *Aviez-vous des délais à observer, des demandes d'autorisation à effectuer, des contraintes budgétaires à respecter, une organisation en équipe à coordonner, ....? Avez-vous dû prendre en compte un texte réglementaire ?*





académie d'aix-marseille

## Le dossier de RAEP : les questions à se poser

- Les modalités d'élaboration de votre réalisation : *Quel travail de réflexion et de rédaction son élaboration a-t-il représenté ? Quelles stratégies avez-vous mis en œuvre ?, ... Est-ce le résultat d'un travail personnel ou d'équipe ? Quelle place avez-vous donné au numérique ? ...*
- Les problématiques rencontrées : dans la préparation de la réalisation pédagogique, dans sa mise en œuvre, ...
- La ou les suites données à cette réalisation pédagogique : *Quelles en ont été les éventuelles conséquences, répercussions ou suites données, ... ?*

# Le dossier de RAEP : quelques conseils

## **Le texte doit toujours privilégier :**

- la clarté du propos
- des illustrations convaincantes donc décrites en utilisant un vocabulaire précis et adapté

# Le dossier de RAEP : quelques conseils

## Consulter :

- Rapports de jury concours interne
- Notes jury concours interne

CAPES, CAPET, CAPLP, CAER, CPE interne

# RAPPEL si besoin : quelques notions essentielles

## **Qu'est-ce que la compétence professionnelle ?**

C'est l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être, définis pour l'exercice d'un emploi ou d'un métier dans un contexte professionnel donné.

### Exemples :

- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- Evaluer les élèves
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires
- Etc.

# Quelques notions essentielles

## **Des savoirs**

Ce sont des connaissances soit générales, soit spécialisées dans un domaine précis, nécessaires à la réalisation d'une activité.

### Exemples :

- Le système éducatif, ses acteurs et les dispositifs spécifiques
- Les composantes du socle commun
- Les programmes d'enseignement
- Les dispositifs éducatifs de la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves en situation de handicap



académie d'aix-marseille

# Quelques notions essentielles

## **Des savoir-faire**

C'est utiliser ses connaissances pour agir concrètement dans une situation donnée.

C'est mettre en œuvre concrètement des techniques, des méthodes, des pratiques

Exemples :

- Participer à la vie de l'école ou de l'établissement
- Se faire respecter et utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit
- Communiquer avec clarté et précision et dans un langage adapté à l'écrit comme à l'oral
- Mettre en œuvre une progression différenciée selon les niveaux des élèves
- Etc.

## **Des savoir-être**

Ils traduisent des comportements, des attitudes, des relations dans une situation de travail pour la bonne réalisation de l'activité

### Exemples :

- Faire comprendre et partager les valeurs de la République
- Respecter les élèves
- Observer une attitude critique vis-à-vis de l'information disponible
- Favoriser le travail collectif, le dialogue avec les parents et la dimension partenariale
- Etc.



académie d'aix-marseille

# La compétence professionnelle

## Quelques notions essentielles

SAVOIRS



Connaissances

SAVOIR-FAIRE



Compétences  
opérationnelles

SAVOIR-ETRE



Compétences  
comportementales



## **La compétence professionnelle**

Les compétences s'acquièrent par la formation et à travers l'expérience professionnelle. Elles se combinent ensemble pour permettre la réalisation d'une activité ou d'une tâche donnée.

Elles sont, le plus souvent, transposables d'une situation de travail à une autre, c'est-à-dire qu'une même compétence peut être mobilisée pour effectuer des activités différentes.

